



Homologation de vehicule importé d un pays hors union europeenne

Par **neolsen**, le **19/03/2008** à **17:42**

bonjours je veux importer des USA une repliche de lamborghini casi parfaite totalement moderne niveaux electronique et securité sauf que je sais deja qu il me sera impossible de rouler en france si je passe par la DIRE(anciennement les mines) pour l immatriculation n'est il possible de l immatriculer ds un autre pays europeen quitte a creer une societer ou a me domicilier en engleterre ,luxembourg,hollande ou belgique pays qui eux tolerant ce genre de voitures? net donc apres de rouler en france (pays intolerant ou l on homologue que ds voitures francaise) merci d avance sauvé moi trouvé moi une solution quelconque pour me permettre sans etre millionnaire de rouler dans mon reve